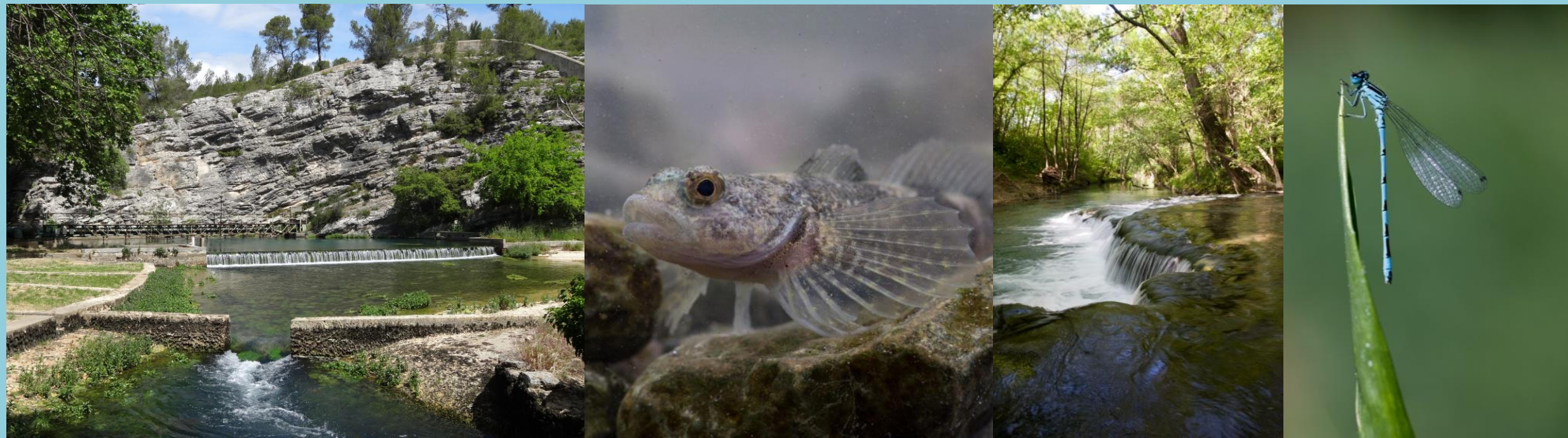


SITE D'IMPORTANCE COMMUNAUTAIRE « LE LEZ » - FR 9101392

Rapport d'activité - Animation 2013/2015



Crédits photos : V. Sablain



SOMMAIRE

LE SITE NATURA 2000 « LE LEZ »	3
CONTEXTE ADMINISTRATIF ET SOCIO-ECONOMIQUE DU SITE	3
CONTEXTE ECOLOGIQUE DU SITE	5
LE DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE NATURA 2000 « LE LEZ ».....	6
L'ANIMATION DU SITE NATURA 2000 « LE LEZ »	6
MOYEN FINANCIERS ET HUMAINS.....	6
LE FINANCEMENT DE L'ANIMATION	6
LE PREVISIONNEL 2013/2014.....	7
LES ACTIONS INITIEES OU REALISEES	7
MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE CONTRACTUALISATION DU DOCOB.....	7
MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS D'INFORMATION, DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION	8
SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB	9
VEILLE ENVIRONNEMENTALE	11
RELATIONS AVEC LES SERVICES DE L'ETAT	11
PERSPECTIVE D'ANIMATION 2015/2016.....	12
L'ANIMATION	12
LES PROJETS DE CONTRATS.....	12
AMELIORATION DES CONNAISSANCES SUR LES ENJEUX NATURALISTES DU SITE	15

LE SITE NATURA 2000 « LE LEZ »

CONTEXTE ADMINISTRATIF ET SOCIO-ECONOMIQUE DU SITE

Le site Natura 2000 « le Lez » s'étend sur les sept communes suivantes : Castelnaud-le-Lez, Clapiers, Les Matelles, Montferrier-sur-Lez, Montpellier, Prades-le-Lez, Saint-Clément-de-Rivière.

Seules quatre communes, Montferrier-sur-Lez, Montpellier, Prades-le-Lez et Saint-Clément-de-Rivière ont plus de 20 % de leur territoire communal compris dans le site, tandis qu'une commune a moins de 1 % de son territoire concerné par le périmètre Natura 2000.

COMMUNES	Surface concernée en ha par commune	%
CASTELNAU-LE-LEZ	9,85	6,86%
CLAPIERS	9,58	6,66 %
LES MATELLES	1,27	0,88%
MONTFERRIER-SUR-LEZ	42,62	29,67%
MONTPELLIER	29,01	20,19%
PRADES-LE-LEZ	21,92	15,26%
SAINT-CLÉMENT-DE-RIVIERE	29,41	20,48%
TOTAL	143,66	100,00%

Tableau 1 : Communes concernées par le site Natura 2000

Il est partagé entre Montpellier Méditerranée Métropole (3M) et la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup (CCGPSL). Le tableau suivant synthétise l'articulation entre les différentes collectivités territoriales.

Communes	Cantons concernés	Structures intercommunales
Les Matelles Saint-Clément-de-Rivière	Les Matelles	CCGPSL
Castelnaud-le-Lez	Castelnaud-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole
Clapiers Montferrier-sur-Lez Montpellier	Montpellier 2	
Prades-le-Lez	Les Matelles	

Tableau 2 : Organisation administrative sur le site Natura 2000

Le Lez constitue un véritable corridor écologique au sein de l'agglomération montpelliéraine, zone la plus attractive du Languedoc-Roussillon. Son fort développement économique et démographique implique une pression urbaine sur des secteurs périphériques, particulièrement au nord de Montpellier où se développent de nombreuses zones résidentielles.

Cette urbanisation nécessite des besoins grandissants, que ce soit pour le foncier, pour l'alimentation en eau potable, mais aussi pour les activités sportives et de loisirs.

La faune, la flore et les habitats naturels qui composent le site Natura 2000 « le Lez » sont fortement influencés par les activités passées et présentes de la zone, qu'elles soient « traditionnelles » (agriculture, ancien moulin, pêche...) ou « modernes » (urbanisation, prélèvements en eau, activités sportives et de loisirs).

Les principaux acteurs ont bien conscience des effets directs et indirects qu'impliquent les activités humaines, et globalement la perception de la démarche Natura 2000 est perçue de manière bienveillante sur le territoire.

Pour autant, il a été constaté lors des différents échanges avec les usagers du site que la démarche Natura 2000 est plutôt mal connue.

Le programme Natura 2000 vient compléter les nombreuses politiques publiques initiées cette dernière décennie sur des problématiques fortes telles que la prévention des risques inondations, la gestion de la ressource en eau, l'étalement urbain et la gestion de la biodiversité...

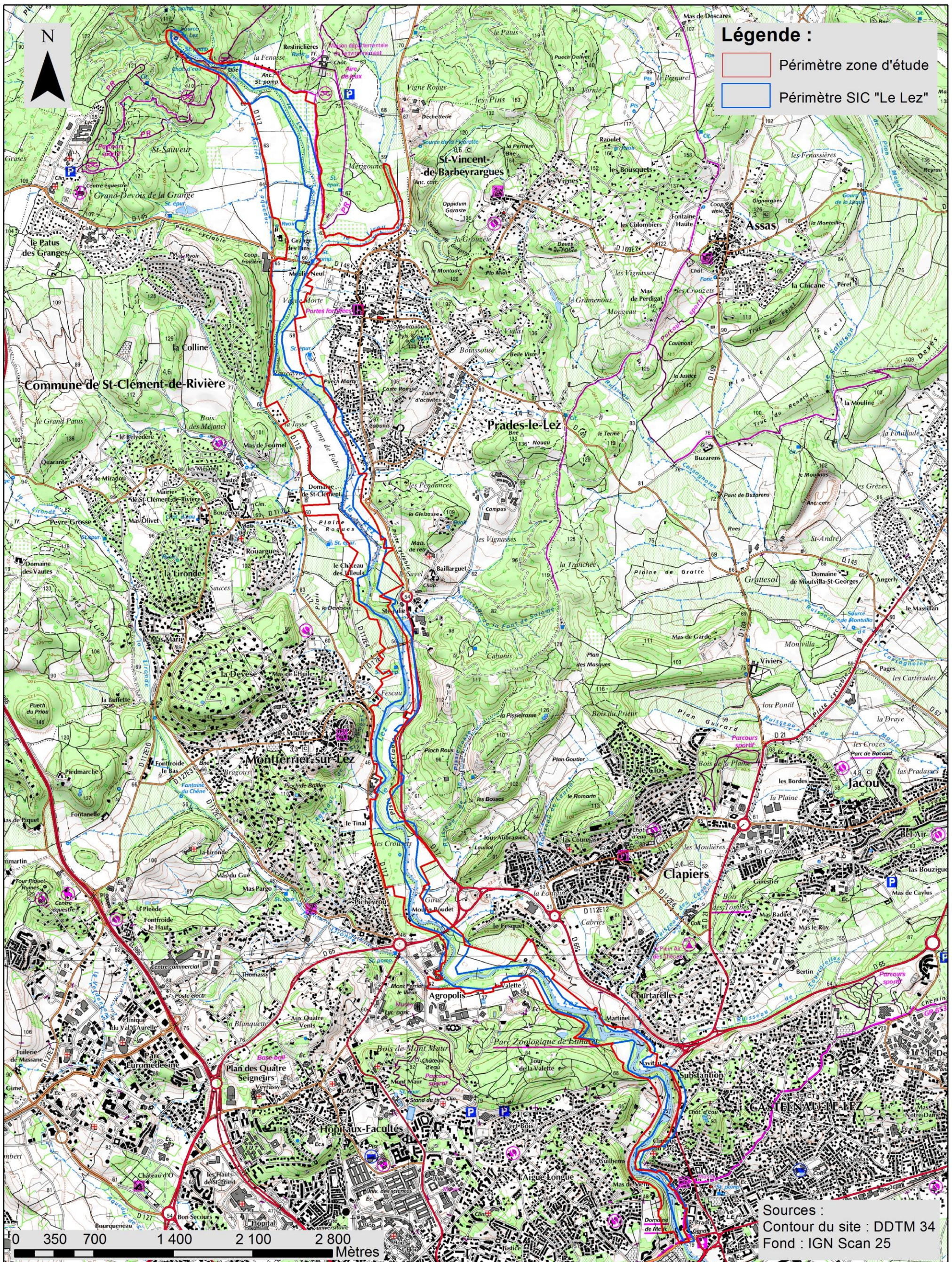
De nombreuses réponses ont été amenées sur ces sujets comme la mise en œuvre du SAGE, du PAPI, l'amélioration des dispositifs de traitement des eaux usées ou la prise en compte de la biodiversité dans les projets de développement urbain et routier.

Il est cependant parfois difficile de limiter et de compenser les impacts du développement sur un écosystème aussi sensible que le Lez. C'est pourquoi les projets à venir devront plus encore prendre en compte les enjeux environnementaux dont la conservation de la biodiversité.

Le document d'objectifs (DOCOB) du site a pour but de maintenir les espèces et les habitats protégés au niveau européen, il constitue également un fil conducteur pour la mise en place d'une gestion concertée du fleuve Lez dans sa partie amont.

Voir carte en page suivante

Site d'Importance Communautaire "Le Lez" - FR 9101392 Périmètres du site



CONTEXTE ECOLOGIQUE DU SITE

Fleuve côtier de 28,5 km, le Lez prend sa source au nord de la commune de Saint-Clément-de-Rivière. La source du Lez constitue la principale résurgence du vaste ensemble karstique sous-jacent aux Garrigues nord montpelliéraines dont la zone d'alimentation s'étend au nord de la source, sur plus de 150 km².

Depuis sa source jusqu'à son entrée sur la commune de Castelnau-le-Lez, le fleuve chemine dans un environnement majoritairement agricole, longé par une ripisylve étroite, continue et dense. Sa pente d'écoulement moyenne est de 3 ‰ pour une largeur moyenne de 10-15 m.

Sur quelques tronçons, la ripisylve du fleuve s'élargit sur plusieurs dizaines de mètres formant une véritable forêt-galerie (méandres de Fescau, Lavalette).

Aux portes de Montpellier, le Lez pénètre dans un environnement anthropisé et bordé d'une ripisylve très étroite. A hauteur du centre de Montpellier, le profil du fleuve est recalibré, ses berges sont en majorité enrochées ou bétonnées.

Sa pente d'écoulement est très faible (moins de 1 ‰), sa largeur est de l'ordre de 25 m.

Le Lez traverse Montpellier et les Etangs Palavasiens où il est recoupé par le canal du Rhône à Sète. Il se jette ensuite en mer au niveau de Palavas-les-Flots. En aval de la 3^{ème} écluse, le Lez entre dans le domaine maritime (sur un linéaire de 6 km) au niveau de la commune de Palavas-les-Flots.

Le site "Le Lez" désigné comme Site d'Intérêt Communautaire (SIC) concerne le cours amont du fleuve Lez, sa ripisylve et quelques milieux agricoles associés.

Long de 14 km, il s'étend sur une largeur de 40 à 300 m depuis les sources du Lez à Saint-Clément-de-Rivière jusqu'au pont de la Concorde qui marque la limite entre les communes de Montpellier et de Castelnau-le-Lez. Le site correspond à une superficie de 144 ha à des altitudes variant entre 20 et 80 m sur le département de l'Hérault, dans la région biogéographique méditerranéenne.

Ce SIC a d'ores et déjà été très étudié par les naturalistes. Il présente un intérêt particulier pour plusieurs groupes faunistiques et floristiques.

Tout d'abord, c'est l'unique site de présence du Chabot du Lez (*Cottus petiti*), espèce endémique du Lez. Le Conseil départemental de l'Hérault a donc une très forte responsabilité vis-à-vis de la conservation de cette espèce.

Sur un autre aspect faunistique, la malacofaune a été récemment étudiée et semble présenter une grande diversité. Des indices de présence de deux gastéropodes d'intérêt communautaire (*Vertigo moulinsiana* et *Vertigo angustior*) ont été trouvés dans des laisses de crue. Bien que mentionnées dans les inventaires, ces deux espèces n'ont pas fait l'objet de prospections spécifiques. Leur statut sur le site est donc mal connu.

Les tableaux suivants présentent de façon synthétique les enjeux écologiques du site.

Code N2000	Dénomination principale	État de conservation	Vulnérabilité	Évaluation de l'enjeu
1162	Chabot du Lez <i>Cottus petiti</i>	Moyen	Forte	Exceptionnel
92A0.7	Ripisylve	Moyen	Forte	Très fort
	Ripisylve avec sous-bois hygrophile	Bon	Forte	
1036	Cordulie splendide <i>Macromia splendens</i>	Moyen	Moyenne	Fort
1220	Cistude d'Europe <i>Emys orbicularis</i>	Mauvais	Très forte	Fort
1041	Cordulie à corps fin <i>Oxygastra curtisii</i>	Bon	Faible	Fort
1044	Agrion de Mercure <i>Coenagrion mercuriale</i>	Bon	Moyenne	Modéré
1046	Gomphe de Graslin <i>Gomphus graslinii</i>	Mauvais	Moyenne	Modéré
3150	Herbier des eaux stagnantes	Bon	Faible	Modéré
7220*	Seuils à bryophytes et formations de travertins	À étudier	Faible	Modéré
3140	Tapis de characées	Bon	Moyenne	Modéré
9340.3 & 9340.8	Forêts de chênes verts et pubescents	Moyen	Faible	Modéré
3260.4 & 3260.5	Herbier des eaux courantes	Bon	Moyenne	Faible
1131	Blageon <i>Telestes soufia</i>	Mauvais	Forte	Faible
1138	Barbeau méridional <i>Barbus meridionalis</i>	Mauvais	Forte	Faible
1126	Toxostome <i>Parachondrostoma toxostoma</i>	Mauvais	Forte	Faible
1096	Lamproie de Planer <i>Lampetra planeri</i>	NSP	-	Faible

Résumé des enjeux concernant les habitats et espèces communautaires

Dénomination principale	État de conservation	Vulnérabilité	Évaluation de l'enjeu
Magnocariçaie méditerranéenne	Moyen	Forte	Fort
Anguille européenne <i>Anguilla anguilla</i>	Mauvais	Forte	Fort
Loche du Languedoc <i>Barbatula quignardi</i>	Moyen	Moyenne	Fort
Nivéole d'été <i>Leucojum aestivum</i>	Moyen	Moyenne	Fort

Résumé des enjeux concernant les habitats et espèces patrimoniales non communautaires

LE DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE NATURA 2000 « LE LEZ »

Le Document d'objectifs du site Natura 2000 « Le Lez » constitue le document de référence pour la gestion future du site. Il comprend un programme de 17 actions, réparties selon les catégories suivantes :

- ❖ 9 actions de gestion des espèces et des habitats
- ❖ 6 actions de suivis et amélioration des connaissances
- ❖ 3 actions d'animation, de communication et de sensibilisation

Chaque mesure est déclinée sous la forme d'une fiche qui contient toutes les actions permettant la mise en œuvre de la mesure en question. A chaque action relevant d'un contrat Natura 2000 correspond un cahier des charges qui définit le cadre de financement et les modalités de réalisation de l'action.

Le programme d'actions et la charte Natura 2000 ont été validés à l'unanimité lors du comité de pilotage du 03 juillet 2013. Le Conseil départemental de l'Hérault avait été désigné comme structure animatrice du site chargée de la mise en œuvre du DOCOB.

Le second semestre 2013 a été essentiellement consacré à la rédaction des deux tomes du DOCOB et à la mise en forme de l'atlas cartographique.

La version mise en forme du DOCOB a été approuvée par arrêté préfectoral du 28 mars 2014.

Madame Monique Pétard, alors Conseillère générale du canton de Montpellier X et Vice-présidente déléguée à l'environnement, à l'agenda 21 et au développement durable à cette période, a présidé le Comité de pilotage du site Natura 2000 « Le Lez » jusqu'en avril 2015.



L'ANIMATION DU SITE NATURA 2000 « LE LEZ »

Dans le cadre de sa politique en faveur de la biodiversité, le Conseil départemental de l'Hérault s'est engagé en 2011 dans l'élaboration du document d'objectifs du site Natura 2000 « Le Lez ».

Le travail de concertation pour l'élaboration du DOCOB s'est achevé en juillet 2013.

A l'issue des deux années de démarche, le Conseil départemental de l'Hérault a souhaité s'engager dans l'animation du site et passer ainsi de la phase de «concertation» à la phase «d'action». La mise en œuvre de la première année d'animation s'est déroulée dans un contexte de transition, notamment en ce qui concerne la Politique Agricole Commune (PAC) qui régit le financement de Natura 2000.

En effet, la programmation 2007/2013 de la PAC est en phase d'achèvement et un nouveau programme est en cours de finalisation pour la période 2014-2020. Les fonctions d'autorité de gestion de cette nouvelle programmation sont confiées aux Régions.

De ce fait l'année 2014 a constitué une année blanche en ce qui concerne les contrats Natura 2000. S'agissant du site « Le Lez », cela n'a pas impliqué d'impact significatif dans la mesure où la dynamique d'animation n'était pas lancée et qu'aucun projet de contrat n'était arrivé à maturité.

La mission d'animation portée par le Département de l'Hérault s'étalait initialement sur la période juillet 2013 /juillet 2014. Afin de mener à bien sa mission et de réaliser la synthèse bibliographique sur l'état des connaissances du Chabot du Lez ; le travail d'animation du Conseil départemental de l'Hérault a été prolongé jusqu'au 31 avril 2015.

MOYEN FINANCIERS ET HUMAINS

LE FINANCEMENT DE L'ANIMATION

Le budget pour les douze premiers mois d'animation du DOCOB Lez a été établi à 15.018 €, selon la répartition suivante :

- prestation : 2.500 euros TTC (expertise chabot du Lez) ;
- frais de personnel : 12.518 euros (salaire brut chargé d'un technicien).

Le Département a bénéficié pour cette première année d'animation, d'une subvention à hauteur de 80 % de son coût global par l'Europe (FEADER) et l'Etat soit 12.014, 40 €. Le tableau suivant synthétise le plan de financement de cette opération :

Financeurs sollicités	Somme (€)	Taux
Etat	6 007,20 €	40 %
Europe (FEADER)	6 007,20 €	40 %
Maître d'ouvrage (CG 34)	3 003,60 €	20 %
Total	15 018,00 €	

LE PREVISIONNEL 2013/2014

Le programme 2013/2014 comportait les types d'actions suivantes :

- mise en œuvre des processus de contractualisation du docob,
- mise en œuvre des actions d'information, communication, sensibilisation du docob,
- suivi de la mise en œuvre du docob,
- veille environnementale,
- relations avec les services de l'Etat,
- études.

Au total 78 jours d'animations ont été programmés selon la répartition suivante :

TYPE D'ACTION	NOMBRE DE JOURS PREVUS	COÛT ESTIME
Mise en œuvre des processus de contractualisation du docob	20	3160 €
Mise en œuvre des actions d'information, communication, sensibilisation du docob	17	2686 €
Suivi de la mise en œuvre du docob	33	5214 €
Veille environnementale	5	790 €
relations avec les services de l'Etat	3	474 €
TOTAL hors prestations	78	12324 €
Etudes	Non défini	2500 €
TOTAL	78	14824 €

LES ACTIONS INITIEES OU REALISEES

MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE CONTRACTUALISATION DU DOCOB

Recensement des bénéficiaires potentiels MAET et Contrat Natura 2000

La conservation des habitats et des espèces repose sur une politique de contractualisation qui se traduit par la signature de contrats Natura 2000 et de Mesures Agro-Environnementales Climatiques (MAEC).

Un travail d'échange et d'information a été mené auprès des acteurs locaux et de certains propriétaires.

A ce jour plusieurs projets de contrats sont à l'étude avec les partenaires suivants :

Le Conseil départemental de l'Hérault,

La Métropole Montpellier Méditerranée,

La commune de Clapiers,

La commune de Montpellier.

Des projets sont également à l'étude avec des propriétaires privés à Montferrier-sur-Lez et à Castelnaud-le-Lez.

Temps prévu : 2 jours

Temps effectif passé : 1.35 jours

Coût prévu : 316 €

Coût effectif : 272 €

Assistance technique à l'élaboration de contrats et au montage des dossiers.

Du fait du contexte particulier lié à la mise en place de la nouvelle programmation financière européenne et à la nouvelle PAC, aucun contrat n'a pour le moment été signé.

Par ailleurs le périmètre actuel du site ne permet pas de signer des contrats MAEC, les espaces agricoles n'étant présents dans le site que de façon très marginale. De ce fait le site Natura 2000 « Le Lez » ne sera pas à court terme retenu comme zone d'actions prioritaire, condition préalable à la signature de contrats MAEC.

Temps prévu : 15 jours

Temps effectif passé : 5 jours

Coût prévu : 2370 €

Coût effectif : 1010 €

Promotion de la charte Natura 2000 et recensement des adhérents potentiels

Un travail sur la charte Natura 2000 a été initié auprès de propriétaires fonciers dont certains se sont montrés intéressés pour s'engager dans cette démarche et démontrer ainsi leur volonté de s'impliquer dans la conservation du site.

Le travail de sensibilisation devra se poursuivre particulièrement auprès des acteurs du monde de l'éducation à l'environnement et du monde sportif (kayakiste notamment).

Temps prévu : 3 jours

Temps effectif passé : 0.5 jours

Coût prévu : 474 €

Coût effectif : 101 €

MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS D'INFORMATION, DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION

Diffusion des connaissances auprès des élus et des principaux acteurs

Afin de mieux faire connaître la démarche Natura 2000 et le site le Lez, des réunions d'information et de concertation ont été menées auprès de différents acteurs du site.

Au total 9 réunions ont été réalisées avec les acteurs suivants : communes de Montpellier, Clapiers, Saint-Clément-de-Rivière, Prades-le-Lez, Montferrier-sur-Lez, des Matelles, Montpellier Méditerranée Métropole, Communauté de commune du Grand Pic Saint Loup et la Cave coopérative de Prades-le-Lez.

Temps prévu : 3 jours

Temps effectif passé : 2.2 jours

Coût prévu : 474 €

Coût effectif : 444 €

Communication auprès du grand public

Gestion des pages dédiées au site Natura 2000 sur www.herault.fr

Une page internet dédiée au site a été créée sur le portail du département de l'Hérault :

<http://www.herault.fr/environnement/site-natura-2000-lez>

Elle permet la mise en ligne et la diffusion des principaux documents relatifs à la gestion du site (DOCOB, Atlas cartographique, Compte rendus de COPIL, lettre Natura 2000...)

Edition de la lettre Natura 2000

Le premier numéro de la Lettre Natura 2000 du site « Le Lez » a été édité à l'automne 2014. Elle a été diffusée par mailing et 1500 exemplaires papiers ont été distribués dans les lieux fréquentés par le grand public dans les 7 communes du site.

Sensibilisation auprès des scolaires et du grand public

Afin de mieux faire connaître les enjeux du site Natura 2000 « Le Lez » et de sensibiliser à la conservation de la biodiversité, plusieurs groupes ont été accueillis sur le site Natura 2000 et ont ainsi pu découvrir la faune et la flore du cours d'eau dont le Chabot du Lez.

Les structures accueillies durant l'année 2014 sont les suivantes :

- Seconde du Lycée agropolis
- BTS GPN de la MFR de Valrence
- CFPPA de l'Hérault
- Lycée Jean Jaurès de Saint-Clément-de-Rivière

Trois animations ont porté sur la présentation du réseau Natura 2000 et de la démarche initiée sur le site « Le Lez », complétée par une découverte de la biodiversité du site et des enjeux de conservation des espèces et des habitats.

Une action a consisté à sensibiliser des enseignants et lycéens sur la fragilité du site et à les informer sur les bonnes pratiques à respecter dans le cadre d'une activité organisée à proximité du cours d'eau.

Temps prévu : 6 jours

Temps effectif passé : 6.5 jours

Coût prévu : 948 €

Coût effectif : 1313 €

L'animation prévoyait également la réalisation des actions d'information et de sensibilisation suivantes :

- articuler la mise en œuvre du DOCOB avec d'autres documents de gestion et les politiques publiques (4 jours, 632 €)
- assurer la concertation entre les acteurs locaux (4 jours, 632 €)

Bien que planifiées, le contexte actuel du site Natura 2000 «Le Lez» n'a pas nécessité d'actions portant sur ces rubriques durant cette première année d'animation



Amélioration des connaissances sur les espèces d'intérêt communautaire

Etude portant sur le bilan des connaissances sur le Chabot du Lez

Le Chabot du Lez, de par sa rareté et son endémisme, suscite l'intérêt des naturalistes et des scientifiques. Différentes études et publications ont été menées sur cette espèce. Afin de synthétiser les connaissances sur ce poisson, il a été réalisé une étude bibliographique avec pour objectif de :

- mieux connaître la biologie et l'écologie de cette espèce,
- connaître la répartition de l'espèce sur l'ensemble du site,
- connaître l'état de conservation de cette espèce : mieux identifier les menaces sur l'ensemble du site,
- mettre en relation les populations des espèces d'intérêt communautaire avec l'état de conservation des habitats.

L'étude comportait 4 phases :

- réalisation d'une synthèse des données bibliographiques, notamment sur les aspects suivants : comportement, déplacement, reproduction, structure de la population et répartition en lien avec l'état de conservation des habitats
- consultation de personnes/structures ressources,
- identification et hiérarchisation des manques de connaissances à combler (ceux posant des problèmes pour la gestion étant à combler en priorité),
- définition et chiffrage des études complémentaires nécessaires.

Elle a fait l'objet d'un marché public de prestations intellectuelles qui a été attribué au bureau d'étude RURALIA. Le travail du bureau d'étude s'est étalé sur la période décembre 2014/avril 2015.

Temps prévu (régie) : 0 jours

Coût prévu (régie) : 0 €

Coût prévu (prestation) : 2500 €

Temps effectif passé (régie) : 4 jours

Coût effectif (régie) : 808 €

Coût effectif (prestation) : 2500 €

Définition des protocoles concertés de suivi

La mise en place de protocoles de suivi est à ce jour en discussion avec les acteurs concernés.

En marge de cette action, il est mené un travail visant à réaliser des opérations de sauvegarde des populations de Chabot au niveau de la source du Lez.

On observe dans ce secteur des périodes d'assecs du lit naturel du Lez en période estivale.

Cette situation résulte de la gestion active de l'aquifère karstique qui implique une alimentation artificielle du Lez en période d'étiage. Elle est aujourd'hui assurée par une restitution de 160 l/seconde amenée par un canal situé 200 mètres en aval de la source naturelle du cours d'eau. Il assure le maintien du débit d'étiage lorsque la source naturelle se désamorçe, du fait de la baisse du niveau d'eau dans le karst.

Une conséquence de ce fonctionnement est l'assèchement des 200 premiers mètres du lit naturel du Lez en période estivale. Cela implique des impacts directs sur les populations piscicoles qui colonisent la proximité immédiate de la source et notamment sur le Chabot du Lez. En effet les individus colonisant les 200 premiers mètres de cours d'eau se trouvent piégés dans des poches d'eau qui s'assèchent en quelques semaines faute d'alimentation en eau.

Le travail réalisé consiste à limiter l'impact des assecs sur la population de Chabot du Lez, en menant des pêches de sauvegarde de la faune piscicole dans ce secteur.

Afin de limiter la mortalité sur cette espèce, ces opérations devront être reproduite jusqu'à la mise en œuvre de la mesure GEH04 du DOCOB visant à rétablir des habitats favorables pour améliorer l'état de conservation des populations de Chabot.

Cette mesure propose de relocaliser la restitution au niveau de la source, soit 200 mètres en amont de sa position actuelle. Un contrat Natura 2000 porté par Montpellier Méditerranée Métropole est envisagé pour mettre en œuvre cette action. Cela permettra de restaurer les conditions écologiques favorables au maintien et au développement du Chabot du Lez et d'améliorer grandement l'état de conservation de cette population de poisson endémique.

Temps prévu : 3 jours

Coût prévu : 474 €

Temps effectif passé : 1.8 jours

Coût effectif : 363 €



Pêches de sauvegardes ciblées sur le Chabot du Lez - Secteur de la source du Lez



Enquête sur les usages et la fréquentation du site

Sur le site Natura 2000, certaines zones, à forte valeur environnementale, sont sujettes à d'importants impacts induits par la fréquentation et les activités sportives.

Ainsi certaines zones naturelles présentent, de par la singularité de leur paysage ou leur accessibilité, un intérêt particulier pour le public qui les utilise pour la détente et les activités récréatives.

Elles sont souvent le lieu de baignades, de pique-niques ou de jeux pour les riverains du Lez depuis plusieurs décennies.

Deux sont particulièrement fréquentées :

- Le secteur de la source du Lez et du gué du Lez,
- Le Domaine de Lavalette.

Que ce soit sur le plan qualitatif ou quantitatif, les informations sur le public qui fréquente ces sites sont à ce jour inexistantes.

Compte-tenu des enjeux et de la forte fréquentation et afin de mieux connaître le public du Lez, il a été réalisé une enquête ciblée sur ces deux zones.

A travers un questionnaire de 16 questions, nous avons essayé de mieux mieux connaître la population qui fréquente ces zones et d'estimer leur niveau de connaissance sur la biodiversité du Lez et sur le réseau Natura 2000.

Au total 150 personnes ont été interrogées entre le 3 juillet et le 31 juillet 2014 sur les deux sites (99 sur le site de la source du Lez et 51 sur Lavalette).

L'enquête a été menée hors week-end sur 10 journées de juillet, qui constitue le mois avec la fréquentation la plus importante. Les horaires de passage étaient variables afin de toucher le plus large public possible (habités, visiteurs occasionnels, actifs, étudiants ou retraités...).

Temps prévu : 8 jours

Temps effectif passé : 6.22 jours

Coût prévu : 1264 €

Coût effectif : 1256 €

Dossier de consultation pour l'extension du périmètre

Afin de prendre en compte l'ensemble des enjeux présents sur le Lez, les services de l'Etat ont, préalablement au diagnostic écologique, défini un périmètre d'étude plus large en ciblant les cours d'eau et les milieux périphériques.

Lors de l'élaboration du DOCOB, une étude visant à ajuster le périmètre officiel du site sur le parcellaire cadastrale a été menée à partir de ce périmètre d'étude.

Cette expertise a révélé des incohérences:

- linéaire du cours d'eau en partie en dehors du périmètre,
- certaines zones du lit mineur non prises en compte dans le site,
- présence de zones urbanisées dans le site.

Par ailleurs, il a été constaté que le périmètre actuel du site est inadapté pour la mise en œuvre d'une gestion efficace avec les outils qu'offre Natura 2000 :

- le nombre de parcelles agricoles incluses dans le site est très faible et la totalité de leur surface insuffisante pour la mise en œuvre de mesures de gestion efficaces,
- le faible nombre de parcelles incluses dans le site Natura 2000 a pour conséquence une portée limitée pour les signatures de charte Natura 2000.

Fort de ces constats, il est donc apparu nécessaire de modifier le périmètre du site Natura 2000 « Le Lez » afin d'assurer une gestion permettant la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.

La procédure de modification du périmètre, portée par les services de l'Etat, prévoit une consultation des différentes collectivités territoriales concernées par le site Natura 2000.

Pour ce faire un dossier de consultation a été établi dans le cadre de l'animation. Il présente les principaux enjeux de cette modification de périmètre ainsi que la nouvelle proposition de zonage et les impacts pour les différentes collectivités concernées.

Temps prévu : 4 jours

Temps effectif passé : 4.5 jours

Coût prévu : 632 €

Coût effectif : 909 €

Rapport d'activités

Un bilan annuel est réalisé à l'issue de chaque année d'animation avec la réalisation d'un rapport d'activités qui fait état des opérations réalisées sur la base des actions initialement prévues par le DOCOB.

Temps prévu : 2 jours

Temps effectif passé : 3 jours

Coût prévu : 316 €

Coût effectif : 606 €

L'animation prévoyait également la réalisation des actions de suivi de la mise en œuvre du DOCOB suivantes :

collecte des données existantes concernant le suivi hydrobiologies et physicochimiques du cours d'eau (3 jours, 474 €)

amélioration des connaissances sur les espèces d'intérêt communautaire (définition de espèces ciblées et des protocoles) (3 jours, 474 €)

Bien que planifiées, ces actions n'ont pas constitué une priorité de cette première année d'animation et n'ont donc pas été mises en œuvre. Elles visent cependant à améliorer et diffuser les connaissances sur les espèces et les habitats du site Natura 2000 « Le Lez » et constitueront à ce titre une priorité d'action dans le cadre de la future animation.

VEILLE ENVIRONNEMENTALE

Prise en compte des enjeux Natura 2000 par les porteurs de projets

Un temps important de l'animation a été consacré à la veille environnementale du site afin d'informer les porteurs de projets non soumis à évaluation des incidences et de sensibiliser les acteurs du territoire (riverains, agriculteur...) à prendre en compte les enjeux liés au site Natura 2000 dans leurs actions de gestion courante.

Ainsi, des réunions de terrain ont été menées pour sensibiliser aux enjeux du site dans le cadre de projet spécifiques : services routiers du Conseil départemental de l'Hérault sur les projets de la RD 145 et RD 65, Véolia en prévision de travaux sur des canalisations aériennes sur le Lez, travaux de désenclavement et d'entretien de la ripisylve, sous maîtrise d'ouvrage des communes de Castelnau-le-Lez, Clapiers et Saint-Clément-de-Rivière, propriétaires privés et agriculteurs pour la gestion des zones de ripisylves.

Temps prévu : 2 jours

Temps effectif passé : 6 jours

Coût prévu : 316 €

Coût effectif : 1212 €



**Doublement du pont de la RD 145
Prades -le-Lez**



**Restauration de canalisations aériennes
Monferrier-sur-Lez**

Suivi des projets dans le cadre de l'évaluation des incidences

Ce suivi consiste principalement à assurer un « porté à connaissance » des enjeux liés au site Natura 2000 afin que les bureaux d'étude ou les maîtres d'œuvre puissent les intégrer dans leur avant-projet. Selon les projets l'accompagnement peut aller au-delà du simple « porté à connaissance » en assurant un suivi des travaux ou des aménagements réalisés.

Temps prévu : 3 jours

Temps effectif passé : 1.6 jours

Coût prévu : 474 €

Coût effectif : 323 €

RELATIONS AVEC LES SERVICES DE L'ETAT

Copil

Un premier comité de pilotage d'animation s'est déroulé le 23 avril 2014 avec comme point principal à l'ordre du jour la validation du projet de modification du périmètre du site Natura 2000 « Le Lez » et la présentation du programme d'activités de la première année d'animation.

Temps prévu : 2 jours

Temps effectif passé : 6.7 jours

Coût prévu : 316 €

Coût effectif : 1353 €

Suivi administratif Direction départementale des Territoires et de la Mer (DDTM)

L'animation du site Natura 2000 implique des échanges avec les services de l'Etat et particulièrement avec la DDTM pour le montage des dossiers de subvention et de paiement, la définition d'un programme d'activités et d'un cadre financier annuel pour le suivi de l'opération.

Temps prévu : 0 jour

Temps effectif passé : 9.5 jours

Coût prévu : 0 €

Coût effectif : 1919 €

Echanges avec les acteurs Natura 2000

Réunion régionale des opérateurs et animateur, le 5 novembre 2014 à Clermont l'Hérault.

Réunion départementale des opérateurs Natura 2000

Le Conseil départemental de l'Hérault a accueilli au Domaine de Restinclières le 3 juin 2014 la rencontre des opérateurs et animateurs organisée par la DDTM 34. Cette journée portait sur la mise en œuvre de la démarche Natura 2000 dans l'Hérault et le nouveau programme européen MAEC. Elle s'est conclue par une visite de terrain sur le site Natura 2000 « Le Lez » dans le secteur de la source du Lez.

Temps prévu : 2 jours

Temps effectif passé : 1.8 jours

Coût prévu : 316 €

Coût effectif : 343 €

AUTRES REALISATION

Aménagement de la route de la source du Lez

Parmi les mesures de gestion préconisées dans le DOCOB, une fiche action concerne la réduction de la pollution du cours d'eau. Elle préconise notamment la réalisation d'aménagements sur la RD 112 qui relie Prades le Lez aux Matelles afin de prévenir les pollutions accidentelles d'origine routière.

Un aménagement expérimental de 4,7 kilomètres sur cette voirie menant à la source du Lez a été réalisé en 2014 selon un concept d'origine nordique, appelé « chaucidou » (contraction de « chaussée pour les circulations douces). Le principe de cet aménagement consiste à redistribuer l'espace de la voirie en modifiant le marquage au sol et en s'adaptant à la circulation des voitures et des vélos.

Le chaucidou est composé d'une voie étroite sans marquage central et de deux larges accotements revêtus appelés « rives ». La largeur de la voie centrale, ouverte aux véhicules motorisés, est réduite.

Cette innovation a vocation à établir un partage des voies équilibré entre les usages tout en incitant l'automobiliste à réduire sa vitesse.

Cette mesure non contractuelle a été réalisée par l'agence départementale technique (service des routes) de Saint-Mathieu-de-Trévières.

TEMPS CONSACRE A L'ANIMATION 2013/2014 ET COUT EFFECTIF

TYPE D'ACTION	NOMBRE DE JOURS REALISES	COUT EFFECTIF
Mise en œuvre des processus de contractualisation du docob	6.85	1383 €
Mise en œuvre des actions d'information, communication, sensibilisation du docob	8.7	1757 €
Suivi de la mise en œuvre du docob	15.5	3134 €
Veille environnementale	7.6	1535 €
relations avec les services de l'Etat	18	3615 €
TOTAL hors prestations	56.65	11424 €
Etudes	4	808 € (régie) + 2500 € (prestation)
TOTAL	64.65	14732 €

PERSPECTIVE D'ANIMATION 2015/2016

L'ANIMATION

Le Conseil départemental de l'Hérault est impliqué dans la démarche Natura 2000 du site « Le Lez » depuis juin 2011.

Il a à ce titre porté la démarche d'élaboration du DOCOB qui a fait l'objet d'un arrêté préfectoral d'approbation le 28 mars 2014. Le Département de l'Hérault s'est engagé dans le lancement de la phase d'animation et a initié dans ce cadre plusieurs actions liées à l'amélioration des connaissances sur les enjeux du site et à la conservation des habitats et des espèces. Le portage de l'animation s'est achevé le 30 avril 2015 et ne sera pas reconduit.

La structure pressentie pour porter la suite de l'animation est le Syndicat du Bassin du Lez (SYBLE). Le SYBLE est la structure porteuse du SAGE, il mène déjà plusieurs études en lien direct avec les enjeux du site Natura 2000 (étude sur la continuité écologique, étude gestion quantitative, plan de gestion de restauration des cours d'eau,...).

Pour mener à bien l'animation et en continuité avec le travail déjà initié, le SYBLE sollicite une mise à disposition d'un agent départemental exerçant les fonctions d'animateur du site Natura 2000 « Le Lez » à raison de 50% de son temps de travail.

LES PROJETS DE CONTRATS

Aménagement du Réseau Vert pour le franchissement du gué du Lez à Saint-Clément de-Rivière

Le gué du Lez constitue un point de passage du Réseau Vert départemental et un point d'entrée sur le Domaine de Restinclières. Ce radier est stratégique pour la reproduction du Chabot du lez. Il est par ailleurs très fréquenté par le public notamment en période printanière et estivale.

Projet de franchissement aérien du Lez - Le Tracé



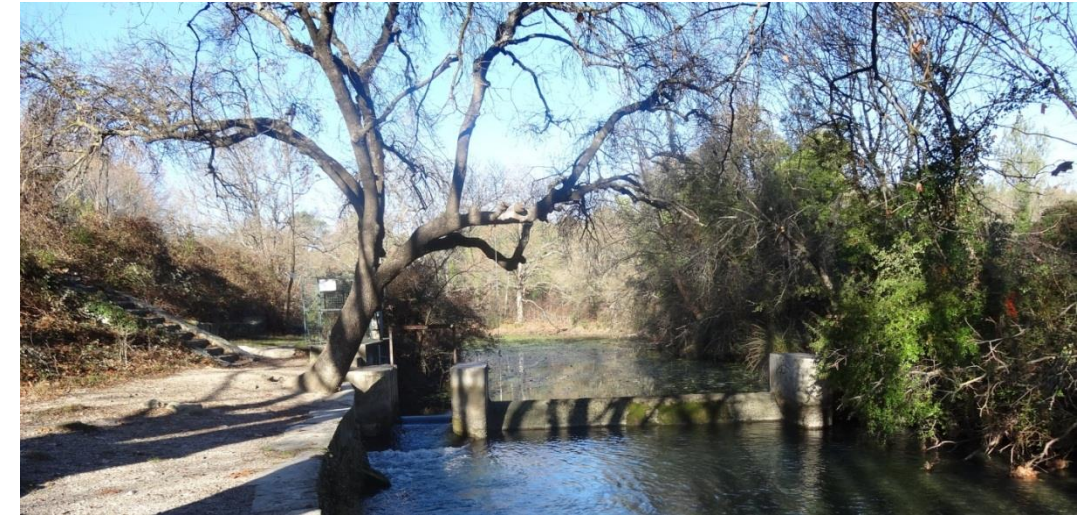
Cela induit des impacts importants sur le milieu (problèmes d'érosion au niveau des berges, Problèmes de piétinement du radier) avec des conséquences sur les effectifs de Chabot du Lez.

Il apparaît donc nécessaire de réfléchir à la protection de ce site stratégique et d'envisager un franchissement aérien pour le Réseau Vert Départemental.

Il est prévu de modifier le tracé actuel du Réseau Vert afin de contourner et de mettre en défends le gué du Lez.

Le projet vise à réaliser un sentier submersible sur un linéaire 250 mètres et de créer une passerelle de franchissement du Lez au droit du seuil dit de l'aval de la source (linéaire 20 mètres) pour rejoindre la route des Matelles et assurer la jonction avec le secteur de la source du Lez et le domaine de Saint-Sauveur.

Les photos suivantes présentent une simulation du projet qui fera l'objet d'une étude de faisabilité en 2015, financée et portée par le Conseil départemental de l'Hérault, pour un montant de 35 000 € TTC.



La réalisation de cet aménagement sera accompagnée d'un volet communication. L'utilisation d'un ouvrage support permettant de n'avoir aucun impact sur le lit mineur et la mise en œuvre du sentier sur platelage et pieux ne nécessitera aucune modification du terrain naturel. Par ailleurs, afin de se prémunir des crues, il apparaît possible de dimensionner la passerelle pour la positionner au-dessus des plus hautes eaux connues (sur la base de la référence de la crue du 06 octobre 2014)

➡ Relocalisation du débit réservé au droit de la source du Lez

La restitution du débit réservé est actuellement localisée 180 mètres en aval de la résurgence naturelle du Lez. Cela implique des périodes d'assec en période estivale sur le secteur de la source du fait de la gestion active du karst pour l'alimentation en eau potable.

Cette situation est illustrée par les clichés suivants :

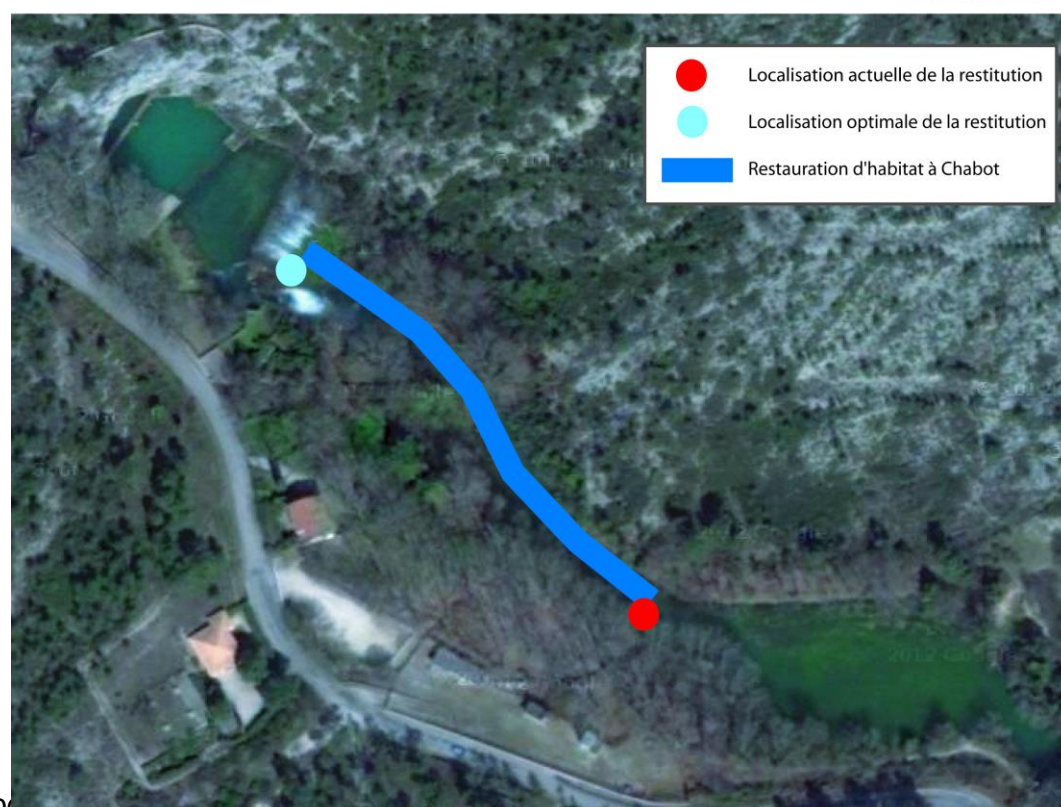


Ces assecs prolongés ont des conséquences significatives sur la faune aquatique et tout particulièrement sur le Chabot du Lez qui colonise le secteur de la source. Le projet vise donc à restaurer la permanence du cours d'eau sur ce linéaire stratégique pour la maintien de la population du Chabot du lez dans le secteur de la source.

Cette action nécessite d'être étudiée techniquement et financièrement afin de définir sa faisabilité.

La maîtrise d'œuvre de cette action sera assurée par Montpellier Méditerranée Métropole.

Relocalisation du rejet du débit réservé



- Localisation actuelle de la restitution
- Localisation optimale de la restitution
- Restauration d'habitat à Chabot

➤ Sécurisation du débit réservé

Le maintien du débit réservé au niveau de la source du Lez est géré de façon artificielle depuis la station de captage Avias qui comprend quatre forage de 1.8m de diamètre situés à 40 mètres de profondeur. Certaines contraintes techniques peuvent parfois nécessiter l'arrêt des pompages dans le karst ce qui implique un arrêt de la restitution au niveau de la source du Lez. Ces événements, bien que rares, peuvent être dommageables à la faune et à la flore aquatique particulièrement en période d'étiage.

Cette action vise donc à étudier la faisabilité pour mettre en place un système de restitution indépendant des quatre pompes immergées de la station de captage Avias. Un tel dispositif permettrait de sécuriser la restitution du débit réservé et de maintenir ainsi la continuité écologique dans le temps sur un secteur à forts enjeux en matière de biodiversité.

La maîtrise d'œuvre de cette action sera assurée par Montpellier Méditerranée Métropole.

➤ Restauration et entretien des ripisylves

La préservation et la restauration des ripisylves constituent un enjeu important du site Natura 2000 « Le Lez ».

Ces boisements stabilisent les berges, diminuent le risque d'inondation et contribuent au maintien et à l'amélioration de la qualité des eaux, en filtrant les résidus d'engrais, les produits phytosanitaires, en retenant les berges et en apportant l'ombrage nécessaire pour limiter l'eutrophisation de l'eau.

Ces milieux constituent des corridors écologiques cohérents à partir d'éléments fractionnés. Ce sont également des habitats de reproduction pour certaines espèces d'intérêt communautaire (libellules notamment)

Plusieurs secteurs dégradés ont été identifiés sur le site. Des actions de restauration sont actuellement à l'étude sur les secteurs de Fescau (Montferrier-sur-Lez) et du Martinet (Castelnau-le-Lez).

➤ Mise en place d'une signalétique et de panneaux d'information sur le secteur de la source du Lez

Dans le cadre du projet de restauration du secteur de la source et du gué du Lez, il est envisagé de réaliser en complémentarité avec les aménagements, une signalétique et des panneaux pédagogiques afin d'expliquer les enjeux de ce secteur et de sensibiliser les usagers aux bonnes pratiques à observer afin de limiter leur impact.

➤ Mise en place de panneaux d'information et de présentation du site sur les secteurs fréquentés

Bien que très fréquenté dans certaines zones, le site Natura 2000 «Le Lez » est à ce jour encore mal connu du grand public. Il est donc envisagé de mettre en place sur certains secteurs (Lavalette, Meric, Source du Lez), en partenariat avec les communes concernées, des panneaux présentant le site Natura 2000 « Le Lez » et ses enjeux

Suivi Chabot du Lez

La mise en place d'un suivi du Chabot du Lez, régulier et standardisé, doit permettre de préciser l'état de conservation de sa population et de suivre son évolution. Ce monitoring constitue un élément nécessaire à la mise en œuvre de mesures de conservation appropriées.

Pour ce faire il apparaît nécessaire d'établir un protocole méthodologique et répliquable permettant l'obtention de données comparables entre les différents observateurs et de développer des indicateurs fiables pour le suivi de l'espèce. Ce suivi doit favoriser l'amélioration des connaissances d'un point de vue autant quantitatif que qualitatif et permettre d'évaluer les effets des mesures de gestions mises en place dans le temps, sur l'espèce et son milieu.

**SITE D'IMPORTANCE
COMMUNAUTAIRE**

« LE LEZ » - FR 9101392

**Rapport d'activité
Animation 2014**

**Coordination et rédaction :
CONSEIL GENERAL DE L'HERAULT**

